

PROTOCOLE RELATIF A LA COLLECTE, AU CONDITIONNEMENT ET A L'ENVOI D'ECHANTILLONS DE CHARACEES

Le Bail Jean, 2016
En collaboration avec Elisabeth Lambert

1. Recommandations générales

Les personnes qui souhaiteraient une **aide à la détermination** de leurs échantillons devront :

- soit conditionner leurs échantillons et les envoyer aux experts charologues du programme CoLiBry (voir les contacts à la fin de cette note),
- soit leur communiquer des photographies des taxons à identifier (voir ci-après).

Si le choix est fait d'envoyer les échantillons, préférer les envois en début de semaine pour éviter que les colis s'attardent en chemin le week-end.

1. La manière de collecter et de conditionner un échantillon à déterminer est décrite ci-après (voir point 2) ;
2. Il est possible d'envoyer par courrier électronique les clichés (capture d'écran ou photographies) des caractères diagnostics ayant permis de déterminer les échantillons sous loupe binoculaire et microscope (avec une échelle micrométrique) en précisant le grossissement utilisé ;
3. Il sera nécessaire de préciser l'ouvrage utilisé pour la détermination et de faire un récapitulatif des critères diagnostiques retenus ;

2. Collecte et conditionnement préalable à un envoi d'échantillons en vue d'une demande de confirmation

- On veillera à **prélever des spécimens entiers** dans la mesure du possible. La présence de **bulbilles sur les rhizoïdes** (organes de fixation comparables aux racines chez les plantes vasculaires) chez certaines espèces, constituent un des critères pour la détermination ; ces bulbilles devront être prélevés manuellement lorsque l'eau est peu profonde ou bien (lorsque l'eau est plus profonde) à l'aide d'un petit grappin que l'on aura préalablement confectionné. Il n'est pas nécessaire de récolter de trop grandes quantités (veiller à rejeter à l'eau le surplus prélevé). Il est préférable de prélever des échantillons ici et là afin d'obtenir **un maximum de diversité** (spécimens mâles et femelles dans le cas des espèces dioïques ou bien appartenant à des espèces distinctes, lorsque l'on est en présence de végétations poly-spécifiques).
- Ne récolter que des **spécimens correctement développés** et surtout **bien fructifiés**, conditions indispensables pour garantir la détermination (celle-ci étant basée chez la plupart des espèces sur la taille et la disposition des organes reproducteurs qui sont souvent visibles à l'œil nu). En cas de doute sur la présence des organes reproducteurs (oogones et anthéridies), il est nécessaire de le vérifier l'aide d'une

loupe à main. Certaines espèces peuvent toutefois être déterminées au stade végétatif, mais ce n'est pas le cas pour la plupart d'entre-elles.

L'optimum de développement de la plupart des espèces se situant entre le mois de mai (seconde quinzaine) et le mois d'octobre, on privilégiera cette période pour effectuer les récoltes.

- Les échantillons prélevés seront au moment de la récolte **débarrassés des débris organiques les plus grossiers**, et rincés sommairement dans l'eau où ils ont été récoltés ; ils seront placés ensuite dans un **sachet hermétique** (type petit sachet de congélation) **avec un peu d'eau** ou bien dans un bocal ou tout autre récipient pouvant contenir du liquide. Ceux-ci seront placés à l'abri du soleil afin d'éviter un échauffement de l'eau et la dégradation des échantillons prélevés.
- La préparation des échantillons pour identification sur le frais avant expédition nécessitera, un **second rinçage à l'eau** afin d'éliminer les débris organiques restant et les petits invertébrés aquatiques. Ceux-ci seront ensuite de nouveau placés dans le sachet hermétique avec très peu d'eau, puis mis sous enveloppe en veillant à les protéger avec du carton (type carton ondulé) ou bien avec un emballage type « bull gum » afin qu'ils ne soient pas abîmés lors du transport. Il est aussi possible d'expédier les échantillons dans un flacon hermétique rempli d'eau additionné d'un peu d'alcool à 60°, non dénaturé, que l'on peut se procurer en petite quantité dans les pharmacies. Ce flacon sera bien évidemment expédié dans un colis approprié.
- Enfin, les échantillons devront être accompagnés des informations précisant : la date et le lieu de la récolte (département, commune, lieu-dit le plus proche ou bien site, ex : étang de...), le biotope où il a été récolté (ex : mare, ancienne carrière) et la personne les ayant collectés. Si la donnée a déjà été saisie dans eCoLiBry, il est souhaitable de donner en outre le numéro de relevé indiqué dans eCoLiBry ; cela permettra de retrouver le positionnement du relevé. Si la donnée n'a pas déjà été saisie dans eCoLiBry, il conviendra de joindre à l'échantillon des indications précises de lieu : localisation sur extrait de carte au 1/25 000^e ou sur orthophotos ou coordonnées GPS de la station. Enfin toutes autres informations relatives à l'écologie du taxon (ex : profondeur de l'eau, pH, nature du substrat, etc), aux autres plantes associées (plantes vasculaires, bryophytes ou autres algues) ou bien à l'état de conservation du biotope où les échantillons ont été prélevés seront les bienvenues.

Les échantillons sont à envoyer à :

- Jean Le Bail / Conservatoire botanique national de Brest, antenne des Pays de la Loire
28 bis rue Baboneau - 44100 Nantes

Ou

- Elisabeth Lambert / Université catholique de l'Ouest- Faculté des sciences
Département biologie – environnement
3 place André Leroy - BP10808
49 008 ANGERS cedex 001